

Cote 3G023 aux Archives Départementales du Jura, Procès verbal de demande pour dispense du 4° degré d'affinité entre Anatoile Vandelle et Marie Anne Vandelle des Rousses, 1743

Images 378 et 379 sous la cote 3G023 sur le site Internet des AD du Jura

Lien vers la première des images : <http://archives39.fr/ark:/36595/a011446200586xcIJOI/2d6d0a8199>

Transcription

le 22° février 1743

Monseigneur

A monseigneur l'illustrissime
et révérendissime évêque de Saint
Claude comté de Lyon

Supplie humblement Anatoile Vandelle
et Marie Anne Vandelle tous deux
de la paroisse des Rousses de votre
diocèse et remontrant à votre Grandeur
qu'ayant passés contract de l'avis de
leurs parties, ils auroient été publiés à la
manière ordinaire mais ils ont
reconnu qu'ils sont parents du troisième
au quatrième degré d'affinité, ce qui
les oblige de recourir à votre grandeur
pour qui lui plaise les dispenses de
cet empêchement à leur futur mariage
attendu que le fiancé qui est veuf, qui a
deux petits enfans, et se fait riche de six
à sept mille francs comtois, veut bien
épouser sa fiancée qui étant veuve, et
ayant un petit enfant, et seulement
deux cent livres de dotte trouveroit
difficilement à se marier ailleurs. C'est
la grace, monseigneur, que les
suppliants espèrent et ils offriront leurs
prières au seigneur pour le
prospérité et santé de votre grandeur.

Signé Reymondet

Vu la présente requête commission
monsieur le curé des Rousses pour
dresser procès verbal en présence
de quatre témoins qui prêteront serment
de dire vérité lequel pour verbal nous
sera renvoyé pour y faire droit si le cas
y echut. A St Claude 22° fev.1743

+ Joseph évêque de St Claude

Henry Jean Vandelle de frère de 1 Jacques Vandelle de qui est né

qui est né Claude Benoit Vandelle

2 Estienne Joseph de qui est né

de qui descend Claude Jacques

3 descend Marie Suzanne Vandelle

de qui descend Marie Anne

femme en premières noces

Vandelle fiancé

4 Anatole Vandelle

nous soussigné Joseph Chevassu prêtre curé de la paroisse des Rousses nous étant informé suivant la commission d'autre part qua nous avons reçu avec respect, de la vérité du contenu en la requête cy contre, déclarons que les nommez anatoile Vandelle marchand, Pierre Joseph Benoist-Clément, Pierre Denis Delacroix, Pierre Claude Bonnefoy marchand, tous quatre de ce lieu ont eux même désigné l'arbre généalogique cy dessus rapporté et attesté même par serment qu'il est conforme à la vérité; déclarons de plus # trouveroit difficilement un autre #que lad. Marie Anne Vandelle parti, que celui d'Anatoile Vandelle non seulement à cause des fiançailles qu'elle a contracté avec lui, et des publications qui en ont été faites solennement ,mais encore parce que étant veuve et ayant un petit enfant et seulement deux cens livres de dotte, led.Anatoile Vandelle qui est veuf, qui a deux petits enfans, quoique riche à sept mille frans comtois veut bien l'épouser de tout quoi nous avons dressé le présent procès verbal en présence des témoins cy devant dénommez, fait aux Rousses ce vingt deux février mil sept cent quarante trois.

Suit les signatures des témoins

J.Chevassu curé des Rousses

NDR :

en marge il est écrit le suppliant a 35 ans & la suppliante en a environ 30.